

UZERCHE ■ Les pêcheurs ont organisé leur assemblée générale

Au chevet des cours d'eau

L'assemblée générale des Pêcheurs d'Uzerche a permis de faire le tour des projets envisagés cette année. Les actions phares sont reconduites.

L'APPMA Les pêcheurs d'Uzerche a récemment tenu son assemblée générale en présence du maire Jean-Paul Grador et de Patrick Charbrillanges, président de la fédération départementale.

Lors de cette réunion, le président, Philippe Nouvet, a dressé le bilan de l'année écoulée et abordé les projets 2023.

Lâchers. En 2022, l'association a procédé aux lâchers de truites surdensitaires pour l'ouverture. D'autres ont eu lieu au mois de mai et pour les deux concours de la saison estivale. Des gardons (105 kg) ont été immergés dans la retenue du barrage du Gour Noir.

Pour cette année les mêmes opérations auront lieu avec en plus un lâcher de 50 kg de brochets au Gour Noir. De plus une opération truitelles est envisagée dans le ruisseau du Pin.

Pêche électrique. Une pêche électrique, réalisée au



ACTION. Une pêche électrique a été effectuée au Moulin de la Faye par l'APPMA. PHOTO D'ILLUSTRATION

Moulin de la Faye, sur le Ganaveix, a donné des résultats encourageants.

Ouverture. Pour cette saison qui va débuter samedi 11 mars avec l'ouverture de la truite, les membres de l'association envisagent de réaliser quelques projets.

Nettoyage des berges. Un nettoyage des berges est prévu au mois de juin. Un contact va être pris avec le collège afin d'associer les élèves à cette opération.

Frayères. La création de nouvelles frayères et l'entretien de celles existantes sont conditionnés à l'approvisionnement en granulats adaptés.

Végétalisation. Une revégétalisation de quelques mètres de la Vézère sur trois sites - entre le pont neuf et le pont Turgot, à la Minoterie et au Gour Noir - va voir le jour avec le concours du Syndicat intercommunal d'aménagement de la Vézère (Siav).

Cette action sera réalisée avec des plantes non invasives.

No kill. Un parcours *no kill* sera créé entre les Carderies et la Minoterie.

Concours. Le concours annuel aura lieu le 6 août. Parmi les nouveautés, un concours truites fishing se déroulera le 17 septembre.

Finances. Pour le trésorier, les finances sont saines grâce à la vente de 287 cartes et aux diverses subventions. ■